



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étudiants

Question écrite n° 120001

Texte de la question

M. Michel Pajon alerte M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la nouvelle augmentation du coût de la vie étudiante pour la rentrée 2011. Les chiffres révélés par l'enquête annuelle de l'Unef sont inquiétants. L'augmentation des frais d'inscription, à hauteur de 1,72 % en licence, de 4,70 % en master et de 3,60 % en doctorat va considérablement peser sur le budget des étudiants. Budget amputé par ailleurs par l'augmentation du prix du ticket du restaurant universitaire (0,05 euros par repas) et de la sécurité sociale étudiante (1,5 %). Derrière ces chiffres qui peuvent paraître dérisoires, c'est le parcours universitaire de nombreux étudiants fragiles financièrement qui est menacé. Il l'alerte également sur la suppression du complément transport pour les boursiers franciliens, aide leur étant jusqu'alors allouée à hauteur de 153 euros pour leur permettre de financer une partie de leur carte ImagineR. Cette suppression intervient alors que dans le même temps le prix de cette carte connaît une augmentation de 3,9 %. Aussi, il lui demande de bien vouloir revenir sur cette décision et de mettre en place des mesures rapides pour aider les étudiants qui ne pourront pas faire face à l'augmentation du coût de leur vie.

Données clés

Auteur : [M. Michel Pajon](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (13^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120001

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2011, page 10984

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)